

CHAMPIONNAT DU GRAND EST

Les clubs des Chiffres et des Lettres de Bourgogne-Franche-Comté et de la région Grand Est organisent une compétition ouverte à tous appelée *Championnat du Grand Est*. Le *Championnat du Grand Est* comprend une phase qualificative constituée des tournois annuels des clubs du Grand Est et une épreuve finale regroupant les 16 premiers du classement. Les tournois qualificatifs du Championnat sont ceux des clubs fondateurs : Épernay, Dijon et Laxou, auxquels s'ajoutent celui de Péronnas et celui de Strasbourg s'il est organisé.

Par la suite, tout tournoi créé ou recréé dans l'une des 2 régions aura vocation à intégrer le circuit sur cooptation de ses membres si les organisateurs dudit tournoi en font la demande avant le début de la saison du Grand Est.

PHASE QUALIFICATIVE :

- 1) Chaque organisateur de tournoi est maître d'œuvre chez lui et fixe comme il l'entend son système de jeu, dans le respect des principes reconnus par tous. Il lui est toutefois demandé de s'appuyer sur une référence précise quant aux mots admis ou refusés.
- 2) Chaque tournoi est coté sur une base égalitaire. Le même résultat acquis dans un quelconque des tournois du Grand Est attribue le même nombre de points : voir le barème ci-dessous. Il sera par ailleurs attribué des points en fonction de la place obtenue au duplicate ; le même barème sera également appliqué pour chaque tournoi.
- 3) Chaque joueur pourra conserver le bénéfice de tous ses points sans aucune déduction. Cette règle pourra être révisée à l'avenir si le nombre de tournois augmente sensiblement.
- 4) En cas d'égalité au classement final, les concurrents sont départagés par le nombre de 1^{res} places finales, à défaut par celui de 2^{es} places, puis de 3^{es} places et ainsi de suite jusqu'à la 32^e. Si l'égalité persiste, on prend en compte selon la même méthode les places obtenues dans les duplicates.

TOURNOI FINAL :

- 1) La *Finale des Pointures du Grand Est* réunit les 16 joueurs les mieux classés ou, à défaut, leurs suivants immédiats. En cas d'absence(s) de dernière minute, on fait appel au(x) mieux classé(s) des joueurs non qualifiés présents dans la salle.
- 2) Chacun des 16 qualifiés affronte les 15 autres selon une formule de championnat, avec 2 points pour une victoire ou un match nul au top, 1 point pour tout autre match nul, aucun point pour une défaite.
- 3) Les parties sont disputées en duplicate-match. Sur chaque coup, il y a trois possibilités : 1-0 (un adversaire fait mieux que l'autre), 1-1 (propositions valides équivalentes), 0-0 (aucune proposition valide).
- 4) Au classement final, les ex aequo sont départagés par le nombre de tops, à défaut par le total de points marqués dans les matchs (c'est-à-dire le nombre total de coups où ils ont marqué), à défaut par le résultat de leur(s) match(s) particulier(s), à défaut par le

plus petit total de points marqués dans les matchs par leurs adversaires, à défaut par le classement en phase qualificative.

- 5) Si un concurrent abandonne, les points obtenus contre lui sont défalqués, les parties qu'il a disputées ne comptent plus. Si cet abandon intervient près de la fin et que les concurrents encore en position de gagner ont déjà affronté le joueur défaillant, les points obtenus contre celui-ci ne sont pas défalqués pour désigner le vainqueur de l'épreuve et son (ou ses) dauphin(s) et les parties qu'il a disputées entrent en compte dans un éventuel départage. Toutefois, la suite du classement est établie en annulant ces mêmes parties.
- 6) Le vainqueur de la *Finale des Pointures du Grand Est* est proclamé *Champion du Grand Est*.

BARÈME DE CHAQUE TOURNOI :

Place	Points	
	Tournoi	Duplicate
1	1000	360
2	900	340
3	820	320
4	760	300
5	700	290
6	650	280
7	600	270
8	550	260
9	540	250
10	510	240
11	480	230
12	450	220
13	420	210
14	390	200
15	360	190
16	330	180
17	320	170
18	300	160
19	280	150
20	260	140
21	240	130
22	220	120
23	200	110
24	180	100
25	160	90
26	140	80
27	120	70
28	100	60
29	80	50
30	60	40
31	40	30

32	20	20
33	10	10